



المدن

Développement urbain au Cameroun

RAPPORT DE CONFERENCE

www.foretiafoundation.org

RAPPORT DE CONFERENCE

«Développement urbain au Cameroun : quelles synergies entre les collectivités territoriales décentralisées et les organisations de la société civile ?»



Organisée par Denis & Lenora Foretia Foundation
Sous le patronage du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
Institut Français du Cameroun de Yaoundé, 04 février 2016.

TABLE DE MATIERES

| | |
|-------------------------------------|----|
| Liste des abréviations | 4 |
| Introduction | 5 |
| PARTICIPANTS ET PANELISTES | 5 |
| DISCUSSIONS | 6 |
| 1) Synthèse des présentations | 6 |
| 2) Echanges | 10 |
| 3) Remarques finales | 11 |
| EVALUATION | 12 |
| Conclusion | 12 |

LISTE DES ABREVIATIONS

AFD : Agence Française de Développement

BAD : Banque Africaine de Développement

CIPRE : Centre International de la Promotion de la Récupération

CTD : Collectivité Territoriale Décentralisée

CVUC : Communes et Villes Unies du Cameroun

DESC : Droits Economiques, Sociaux et Culturels

FEICOM : Fonds spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale

HYSACAM: Hygiène et Salubrité du Cameroun

MAETUR : Mission d'Aménagement

MINATD : Ministère de l'Administration Territoriales et de la Décentralisation

MINHDU : Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain

OSC : Organisation de la Société Civile

PADDL : Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local

PGU : Programme de Gouvernance Urbaine

PNDP : Programme National de Développement Participatif

PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement

UE: Union Européenne

INTRODUCTION

La Fondation Denis & Lenora Foretia, a été créée afin de promouvoir le développement et catalyser la transformation économique en Afrique. Dans le but de favoriser l'accès des populations aux services urbains adéquats, la Fondation a entrepris de mener un projet axé sur les synergies existant entre les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et les organisations de la société civile (OSCs) pour appuyer l'action publique en matière de développement urbain au Cameroun. Pour mieux organiser un tel projet, la Fondation a trouvé important de réunir un ensemble d'acteurs impliqués dans les domaines du développement urbain, de la décentralisation, de l'appui à la société civile, du développement local et participatif au Cameroun afin de dégager des réflexions pertinentes et des pistes de solutions autour de cette problématique.

Placé sous le patronage du Ministère de l'Habitat et du développement urbain (MINHDU), le symposium organisé par la Fondation Foretia le 04 Février 2016, dans la salle de conférences de l'Institut Français du Cameroun de Yaoundé, avait pour thème principal « Développement urbain au Cameroun : quelles synergies entre les collectivités territoriales décentralisées et les organisations de la société civile ? ». Cette rencontre entre experts en stratégie de développement urbain, collectivités territoriales décentralisées et acteurs de la société civile se voulait un forum d'échanges et d'analyse de la situation sur le terrain afin de contribuer à une gestion multipartite des problèmes et des projets de développement urbain au Cameroun et au renforcement de la gouvernance participative dans le domaine.

PARTICIPANTS ET PANELISTES

En plus des acteurs suscités, la conférence a été aussi organisée à la faveur des universitaires ainsi que les décideurs politiques. Elle a enregistré plus de 140 participants représentant mairies, des OSC, des institutions internationales, des comités de développement des communes, des organismes d'aménagement urbain, des cabinets d'experts, des entreprises privées, des médias, des écoles de formation entre autres. En effet, l'événement a été rehaussé par la présence de participants de choix tels que le FEICOM, le PNDP, l'AFD, de GIZ, la SIC, CVUC entre autres. La communication faite sur l'évènement au travers de plusieurs médias a également attiré de nombreuses personnes intéressées par la thématique abordée. A cette haute qualité de participants s'ajoute les différents panélistes présentés ci-dessous:

Mme Martine NIYABI EKOUE, Chef de la Cellule de Coopération et des contrats de ville, Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) ;

M. Levis KAMGAN, statisticien économiste et expert en matière d'analyse et évaluation des politiques publiques. Expert Technique au sein du Programme d'appui à la décentralisation et au développement local (PADDL-GIZ) ;

M. Roger TCHUENTE, Ingénieur Agronome, Expert en stratégie d'assainissement urbain, Directeur du Centre International de la promotion de la récupération (CIPRE) – ONG de développement urbain ;

M. Achille NDAIMAI, Géographe-politologue, Analyste des politiques publiques, Expert en droits économiques, sociaux et culturels, en ingénierie sociale et gouvernance locale. Coordonnateur chargé du Renforcement des Capacités à ASSOAL – ONG de développement urbain ;

Mme Diane KAMENI KAMGA, Ingénieur des travaux du Génie Civil Cadre au Programme de Gouvernance Urbaine (PGU-PNUD/MINH DU). Chargée du suivi des études d'élaboration des profils urbains de certaines villes, l'étude sur l'analyse des besoins en renforcement des capacités des acteurs en matière d'élaboration, de suivi de l'élaboration et de mise en œuvre des documents de planification urbaine, et du Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles d'ONU-Habitat ;

M. Nestor NGOUMBE, qui a été le Modérateur de la séance, Ingénieur agroéconomiste, Expert en politique agricole et stratégies de développement local et communautaire.

DISCUSSIONS

Les discussions qui ont émaillé cette conférence ont eu lieu en plusieurs étapes : une phase de présentation des exposés, une phase d'échanges et des remarques finales.

1) Synthèse des présentations

Le thème principal de la conférence a été présenté en 4 sous-thèmes comme suit :

1. Cadres institutionnels et mode de coopération entre les CTD et les OSCs à la satisfaction des besoins sociaux, environnementaux et infrastructurels des populations urbaines au Cameroun.

De l'exposé de Monsieur Levis KAMGAN, Expert technique du PADDL, il est à retenir que les CTD constituent, au regard des textes Camerounais, des personnes morales de droit public administrativement et financièrement autonomes qui ont pour mission de promouvoir le développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif dans leurs circonscriptions respectives. Les dispositions de la loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 fixent les règles applicables en matière de la décentralisation et établissent les bases juridiques pour une collaboration CTD-OSCs dans le processus de développement urbain. Autour de ces acteurs, se trouve un potentiel énorme de mutualisation et de synergie d'actions pour la satisfaction des besoins des citoyens. Les OSCs sont donc des partenaires incontournables pour les communes qu'elles peuvent appuyer dans l'exécution et le pilotage efficace des projets, le plaidoyer en faveur des besoins des populations, la sensibilisation et éveil des conscience, la mobilisation, le renforcement des capacités; la conception, la recherche de financement (Fundraising), la promotion de la transparence

par une approche participative dans l'exécution de la dépense publique etc. Les fruits de la coopération entre ces acteurs dans le développement local et l'amélioration du cadre de vie des citoyens ont été mis en exergue dans la présentation d'un projet entre CTD et OSC appuyé par la GIZ dans le cadre de la gestion concertée des eaux dans la région de l'extrême nord du pays.

2. Avantages et inconvénients du recours aux OSCs dans la mise en place des politiques et des projets de développement urbain.

L'expert en stratégie d'assainissement urbain Mr Roger TCHUENTE, a clarifié les concepts clés qui meublaient son exposé. Il a fait remarquer que les CTD n'ont pas toujours les ressources humaines, matérielles et financières suffisantes pour satisfaire les besoins des populations en matière de développement urbain (logement, eau, éclairage public, transport urbain, assainissement, services sanitaires, marchés, sécurité etc.). Dans cette optique, il y a plusieurs avantages à travailler en collaboration avec les OSCs notamment leur proximité y compris dans les quartiers les plus reculés, leur flexibilité, leur engagement, leur volontariat, leurs compétences. Les Organisations de la Société Civile par leurs actions, contribuent significativement à apporter des solutions, à la grande satisfaction des CTD, qui y trouvent ainsi un soutien substantiel. Elles jouent un rôle de médiation entre les populations et les décideurs et ont une forte capacité de mobilisation des Partenaires Techniques et Financiers. C'est pourquoi, il est important pour les OSCs et CTD de mutualiser leurs efforts et travailler en synergie. Le panéliste mentionne néanmoins qu'il peut y avoir quelques risques à redouter par les CTD dans leurs recours aux OSCs notamment les OSC opportunistes et incompetentes, l'instrumentalisation des OSCs à la moralité douteuse et aux sources de moyens illégales, toute chose qui tend à polluer le milieu. Mais ces risques peuvent être jugulés grâce au dialogue citoyen ; il y a dans ce sens plusieurs cas de bonnes pratiques.

3. Exemple de coopération entre ces acteurs sur un projet de développement urbain: quel bilan ?

M. Achille NDAIMAI, Coordonateur à ASSOAL, a précisé à l'entame de son exposé que la coopération n'est pas une subordination, mais une relation horizontale entre les acteurs. Chaque partie prenante doit reconnaître ses responsabilités. Il a présenté un cas pratique de coopération réussie entre l'ONG ASSOAL et les Communes d'arrondissement de Yaoundé 1er et 5ème dans le cadre de la mise en œuvre du projet (2013-2016) « Droits économiques, sociaux et culturels pour Tous » (Pro-DESC). Le projet vise « en 3 ans, contribuer à améliorer la jouissance des Droits à l'alimentation (eau potable), à la santé, à l'éducation, au logement (foncier), à l'égalité homme-femme et au travail au bénéfice de 180.000 habitants défavorisés des quartiers, villages des communes et villes du Cameroun ».

Il a fait observer que cette coopération fut un parcours du combattant, car le plus difficile est de se faire écouter des élus locaux, les priorités des exécutifs communaux n'étant pas toujours celles des OSCs. Toutefois, les communes d'arrondissement de Yaoundé 1er et 5ème et ASSOAL se sont engagées à la réalisation de plusieurs activités dans le cadre de ce projet. Plusieurs résultats ont déjà été obtenus à l'instar de l'élaboration d'un Plan d'action stratégique (2015-2019) de l'Observatoire National des DESC au Cameroun, la Création des Groupes de Travail Communal sur le Budget Participatif, la structuration de 44 Comités d'Animation et de Développement Local (CADEL). Ces actions ont pour objet de renforcer le

plaidoyer sur la prise en compte des DESC dans les politiques publiques locales, régionales et nationales. Ainsi, les conditions de vie des habitants des quartiers urbains défavorisés dans les communes cibles s'améliorent progressivement (éclairage, eau potable, infrastructures routières, santé etc.). Cette participation ne demande qu'à être élargie.

4. Comment renforcer les synergies entre CTD et OSCs pour le développement urbain au Cameroun?

Mme KAMGA Kameni, du PNUD, expert en planification urbaine, dans son propos fait remarquer à la suite des autres intervenants, que le Gouvernement du Cameroun a adopté la une déclaration de la stratégie urbaine dans laquelle il reconnaît la nécessité de la participation des CTD et des OSCs dans la gestion urbaine. Malgré ces dispositions, il ya une lenteur et lourdeur des procédures ainsi qu'un manque de communication et de dialogue entre les CTD et les OSCs ce qui fragilise la synergie entre les deux. Pour elles, le succès de la collaboration réside dans la promotion conjointe des actions et la mise en place des projets communs. Pour mieux renforcer cette synergie, il est recommandé à ces deux acteurs de :

- Promouvoir, développer et exécuter de façon conjointe les projets communaux;
- Elaborer pour les activités qui le permettent des manuels de procédures en vue de capitaliser les acquis ;
- Travailler de façon transparente dans la gestion ;
- Participer à la préparation à l'implémentation et au suivi de documents de planifications urbaines et régionaux, notamment en aidant les autorités locales (CTD) à identifier les besoins, les prioriser à travers des processus participatifs ;
- Bien définir les champs de compétences des parties prenantes, signer des accords de collaboration et les respecter ;
- Transmettre aux autorités des CTD le feedback sur les défis et les opportunités qui peuvent émerger dans les phases de mise en œuvre des projets et recommander les ajustements nécessaires et mesures correctives ;
- Contribuer à assurer la continuité des objectifs à long terme des plans urbains et territoriaux, même en période de changement politique ou d'adversité.

A ces quatre axes thématiques, un exposé complémentaire et informatif sur les actions gouvernementales en faveur de la coopération décentralisée été fait par la représentante du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain Mme Martine NIYABI EKOUE.

La responsable du MINH DU a présenté un certain nombre d'opportunités de collaboration facilitées par le MINH DU en faveur des CTD et des OSCs notamment au travers d'un service du partenariat local. Cependant, selon la responsable du MINH DU, il ya une nécessité et même une urgence de structuration de la société civile. Chaque organisation doit bien définir ses domaines de compétences afin d'être impliqué dans les microprojets. Elle a également rappelé que les OSCs ne doivent pas juste être des forces de critique mais plutôt des forces de propositions, de savoir-faire, de plaidoyer pour contribuer au bien-être des populations. Le MINH DU est sensible et ouvert à une collaboration franche avec ces acteurs pour lesquels il existe d'ailleurs des fonds de soutien.

2) Echanges

Une phase de questions-réponses a suivi ces exposés. Trois séries de questions ont permis au public de s'exprimer sur la thématique de la conférence.

Pour la première série,

- Il a été demandé au CIPRE et ASSOAL de conseiller les OSCs sur la maîtrise de l'environnement des CTD, car il est reconnu que celles-ci ont du mal à pénétrer ce monde qui est dominé par le politique. Le même participant a relevé que les services déconcentrés du MINHDU ne collaborent pas facilement avec les OSCs. Il demande ainsi comment faire pour mieux intéresser les services du MINDHU et les CTD à prendre en compte les OSCs ?

- Le second intervenant a fait remarquer qu'il ya une juxtaposition de plusieurs cadres institutionnels sur la collaboration entre les services publics et les OSCs. Il a ainsi été demandé à M. Kamgan si ces cadres institutionnels ne fragilisent pas plutôt la coopération entre les CTD et les OSCs ? Mieux, les panélistes ont été interrogés sur les approches et les moyens non conventionnels pour renforcer la coopération technique entre les CTD et les OSCs.

Pour la deuxième série de questions,

- Un des participants a fait un commentaire positif sur la pertinence du débat vu que la société civile n'as pas été associé à l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations au Cameroun et que des plaidoyers ont été fait pour avoir gain de cause. Il a invité par cette occasion les OSCs à rejoindre le mouvement afin de faciliter la prise en compte de leurs doléances.

- Un autre participant a interrogé le caractère obligatoire de la collaboration entre les CTD et les OSCs vu que les textes et cadres institutionnels qui régissent cette collaboration mentionnent « peut collaborer ».

- Une intervenante a voulu avoir du MINDHU plus d'informations sur les mécanismes à mettre en place afin qu'une collaboration franche soit installée entre le MINHDU et les OSCs. Par ailleurs, elle a demandé aux responsables du CIPRE et ASSOAL les mécanismes qu'ils ont mis en place pour partager leurs expériences avec les autres jeunes OSCs.

La troisième série de questions a été marquée par la préoccupation formulée par un représentant de l'AFD, de savoir quelles sont les types de structuration existant dans la société civile et si le CIPRE et ASSOAL disposent d'une cartographie ou une base de données de ces organisations.

Pour les panélistes, qui ont apporté des éclaircissements pour chaque question, le présent débat n'est pas un procès des OSC au Cameroun, mais un renforcement du rôle central qu'elles doivent jouer. Pour la collaboration avec les CTD, les experts recommandent aux OSCs d'insister auprès des élus locaux et d'utiliser tous les moyens possibles pour être écouté. Cela dépend surtout de la force et de la pertinence de leurs propositions et de leurs compétences.

3) Remarques finales

Les remarques finales ont été faites par Mademoiselle Annette MOGOUM, Analyste des politiques de développement à la Fondation. Son propos consistait en liminaire à remercier les panélistes et chacun des participants pour leur présence et pour leur différentes contributions. Après avoir relevé la quintessence des discussions, l'Analyste a confirmé l'engagement de la Fondation à prendre en compte et à capitaliser les nombreuses suggestions et recommandations faites. En remerciant une fois de plus l'audience, elle a clôturé son propos en présentant l'équipe de la Fondation Denis & Lenora Foretia impliquée dans l'organisation de cette conférence.

EVALUATION

Pendant la conférence une fiche a été remise aux participants comme instrument d'évaluation. A l'analyse, plus de 60% des participants ont pris part à la conférence motivés par le thème principal tandis que 18% y ont participé dans la perspective de rechercher de potentiels partenariats. Les échanges ont été enrichissants et 84% des participants en moyenne ont dit leurs attentes comblées. Concernant le projet à venir axé sur les synergies existant entre les CTD et les OSCs pour appuyer l'action publique en matière de développement urbain au Cameroun, les participants l'ont jugé nécessaire et bienvenu compte tenu des effets bénéfiques qu'entraînerait une synergie plus forte entre ces acteurs sur l'amélioration du cadre de vie des populations. Pour plusieurs, c'est une initiative qui doit passer par l'apprentissage du rôle de chaque acteur notamment au travers du renforcement des capacités. Il s'agirait aussi d'orienter plus d'OSC vers le développement urbain. Pour d'autres, c'est un projet qui doit être bien structuré et s'appuyer sur un cadre légal à l'instar d'une charte de gouvernance démocratique et participative au niveau local.

En ce qui concerne l'organisation, bien que plusieurs structures censées représenter les CTD lors des échanges (à l'instar des CVUC et de la DCTD du MINATD) aient été approchées pendant l'organisation de la conférence, leur absence dans le panel s'est faite remarquer par les participants. Toutefois, un représentant de la Mairie de Yaoundé 1er a pu prendre la parole pendant les échanges pour apporter une contribution. Plusieurs personnes ont également relevé pour le déplorer l'absence de projection vidéo et les présentations pour la plupart étaient en langue française. Toutefois, plus de 93% des participants sont favorables à l'idée de collaborer avec la Fondation dans la suite de ses activités.

CONCLUSION

En définitive, la conférence a été un riche moment d'échanges permettant d'analyser l'état des lieux de la coopération qui existe entre les CTD et les OSCs, les actions déjà entreprises par les parties prenantes et leur mode de coopération, les difficultés rencontrées et les recommandations pour renforcer ces synergies en vue d'un meilleur développement urbain au Cameroun. Cet événement a ainsi ouvert des perspectives pour une implication de la Fondation dans ce domaine dont la maîtrise est l'un des objectifs de la vision à long terme du développement du Cameroun. La conférence s'est terminée avec une photo de famille et un rafraichissement.



Fait à Yaoundé, le 19 Février 2016



Denis & Lenora Foretia Foundation
Nkafu Policy Institute

CONTACT:

Facebook: www.facebook.com/DenisLenoraForetiaFoundation

Twitter: <https://twitter.com/ForetiaFound>

In: www.linkedin.com/company/denis-&-lenora-foretia-foundation?trk=top_nav_home

Youtube: www.youtube.com/user/ForetiaFoundation

Flickr: www.flickr.com/photos/foretiafoundation

BP 14315 Yaoundé, Cameroun

Tél: +237 - 222 31 15 84

Email: info@foretiafoundation.org

Site web: www.foretiafoundation.org